

# MEYLAN

# ma ville

VOTRE JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE



## CÉRÉMONIE DES VOEUX

Le 16 janvier 2026 au gymnase des Aiguinards  
**Vous êtes toutes et tous invités !**

N° 166 déc. 2025 /janv. 2026



### DOSSIER

Projet de budget 2026 : sous le signe de la continuité et de la responsabilité

### ACTUALITÉ

Travaux : chantiers et projets, où en est-on ?

### ASSOCIATIONS

Le Repair Café a 10 ans !

## CONTACTS

### L'Hôtel de ville

4, avenue du Vercors, CS 28001,  
38243 Meylan Cedex.  
Horaires : lundi au vendredi, 8 h 30 à 12 h et 13 h  
30 à 17 h, mardi jusqu'à 17 h 30.  
Fermeture le samedi. Accueil téléphonique  
assuré du lundi au vendredi, 8 h 30 à 12 h et 13 h  
30 à 17 h 30. 04 76 41 59 00.  
Fermeture de fin d'année : du 25 décembre  
au 4 janvier 2026. [www.meylan.fr](http://www.meylan.fr)

### Passeport et carte d'identité

Accueil sur rendez-vous, lundi, 8 h 30 à 17 h,  
mardi, 8 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30, mercredi  
et vendredi, 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h,  
jeudi, 8 h 30 à 12 h et 14 h à 19 h

### Service urbanisme

Accueil téléphonique de 9 h à 12 h, du lundi au  
vendredi ; permanence physique le jeudi de  
8 h 30 à 12 h, sur rendez-vous, pris lors d'une  
permanence téléphonique. 04 76 41 59 38

### Agence postale communale

Accueil du lundi au vendredi,  
8 h 30 à 12 h 15, samedi 9 h à 12 h. 3631

### Urgence : comment joindre la mairie ?

Hors des heures d'ouverture :

- Asteinte du Centre technique, 06 13 06 12 53
- Police municipale, 04 76 41 59 29.

### Agents de proximité

- Secteur 1 : Plaine-Fleurie - Aiguinards –  
Revirieu - Ile d'Amour - Grand-Pré - Buclos :  
06 13 06 11 34 / 06 13 06 13 10
- secteur 2 : Charlaix - Maupertuis - Haut-  
Meylan - Béalières - Clos des Capucins :  
06 13 06 11 81 / 06 14 98 14 54  
[agentdeproximite@meylan.fr](mailto:agentdeproximite@meylan.fr)

### Recensement national jeunes

Sur rendez-vous pris en ligne sur [meylan.fr/](http://meylan.fr/)  
Mes démarches/Prise de rendez-vous.

### Accueil de personnes de nationalité étrangère

Dossiers de demande de titre de séjour et  
naturalisation : préfecture à Grenoble  
[etrangers-public@isere.pref.gouv.fr](mailto:etrangers-public@isere.pref.gouv.fr)  
[www.isere.pref.gouv.fr](http://www.isere.pref.gouv.fr)

Attestations d'accueil : sur rendez-vous pris en  
ligne sur [meylan.fr/](http://meylan.fr/) Mes demandes/Prise de  
rendez-vous.

### Permanences gratuites

- Conciliateur de justice : deux fois par mois, le  
mercredi de 9 h à 12 h.
- Médiateurs de proximité : les mercredis de 14 h  
à 16 h.
- Avocat : deux fois par mois, le jeudi de 16 h 30 à  
18 h 30.
- Conseiller juridique : les mercredis de 14 h à 17 h.
- Notaire : une fois par mois le jeudi de 10 h à 12 h.
- Bruits et nuisances sonores : un jeudi par mois,  
de 9 h à 12 h.

Pour prendre rendez-vous : 04 76 41 69 52.

### Allo Isère Logement

Fruit d'un partenariat entre le Département et les intercommunalités, ce service gère les questions sur l'habitat en mettant en lien avec des professionnels délivrant des conseils gratuits par téléphone ou sur rendez-vous : 04 58 17 65 09 (n° gratuit), du lundi au vendredi, 9 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30.

## EN BREF

### Recensement de la population

Il a lieu tous les ans auprès d'une partie de la population, tirée au sort. Il se déroulera du 15 janvier au 21 février. Des agents recenseurs, recrutés par la Ville, porteurs d'une carte officielle, tenus au secret professionnel et à la confidentialité des informations, remettront et récupéreront les documents. Cette opération pourra être faite sur Internet : [le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr). La Ville remercie les Meylanais sollicités de réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs.

### Inscriptions sur les listes électorales

Pour voter en 2026, les nouveaux habitants, ceux ayant changé de quartier, les personnes n'ayant jamais été inscrites sur une liste électorale, les jeunes majeurs non recensés à 16 ans à Meylan, les citoyens européens majeurs doivent s'inscrire sur les listes électorales. Pour cela, il faut se présenter en mairie avec sa carte nationale d'identité ou son passeport et un justificatif de domicile au même nom au plus tard le 6 février, ou en faire la demande sur service-public.fr au plus tard le 4 février à 23 h 59.

### A consulter

Recueils des actes administratifs à l'accueil de la mairie ; arrêtés préfectoraux, de police, de voirie, ordres du jour et compte-rendus des conseils municipaux à l'entrée de la mairie.

### Votre Espace famille

Gérez vos démarches liées au périscolaire, au Conservatoire de musique et à la Petite enfance depuis l'Espace famille : <https://meylan.espace-famille.net> ou [www.meylan.fr](http://www.meylan.fr). Pour accéder à votre espace privé : identifiez-vous avec vos code famille et mot de passe.

### Meyl'Actu, votre newsletter

Chaque mois, elle vous informe sur les actions de la Ville et les dates des événements. Pas abonnés ? Rendez-vous sur la page d'accueil de [meylan.fr](http://meylan.fr).

### Jeparticipe.meylan.fr

Retrouvez les concertations pour contribuer aux projets et consulter les bilans.

### Vos réseaux sociaux

- Devenez fan des pages Ville de Meylan, bibliothèque, CINE et Maison de la musique.
- Pour découvrir Meylan sous son meilleur profil : [www.instagram.com/villedemeylan](https://www.instagram.com/villedemeylan).
- Abonnez-vous à la chaîne de la Ville, participez aux chats, réagissez aux vidéos.

### Meylan ma ville, votre magazine

Vous ne l'avez pas reçu, vous souhaitez un exemplaire ? Il est disponible dans les équipements communaux, à la mairie, dans plusieurs boulangeries et en téléchargement et version sonore sur [meylan.fr](http://meylan.fr). Vous souhaitez rejoindre l'équipe des donneurs de voix bénévoles ? Contactez le service Communication : [service.communication@meylan.fr](mailto:service.communication@meylan.fr). Prochaine parution : lundi 16 février.

## NUMÉROS UTILES

- |  |  |
|--|--|
| ■ <b>Cyberharcèlement</b> : 3018                                   | ■ <b>Déchets - Ressourcerie</b> : 0 800 50 00 27   |
| ■ <b>Demandes médicales</b> : 0810 15 33 33                        | ■ <b>Drogues info-service 24h/24</b> : 0 800 231 313   |
| ■ <b>Femmes victimes et témoins de violences conjugales</b> : 3919 | ■ <b>Harcèlement entre élèves</b> : 3020   |
| ■ <b>Gendarmerie</b> : 04 76 90 22 96                              | ■ <b>Police municipale</b> : 06 22 67 75 11  |
| ■ <b>Objets trouvés</b> : 04 76 41 59 29                           | ■ <b>Pompiers</b> : 18 ■ <b>Sida info-service</b>  |
| ■ <b>Pharmacie urgence</b> : 04 76 63 42 55                        | ■ <b>Taxis banlieue</b> : 04 76 54 17 18 ■ <b>Urgences</b>   |
| ■ <b>24h/24</b> : 0 800 840 800                                    | ■ <b>médicales 24h/24</b> : 15 ■ <b>Urgences, n° unique pour les personnes sourdes et malentendantes</b> : 114 |

### Gendarmerie : plus accessible

Scannez ce QRcode pour accéder aux démarches en ligne de la Brigade territoriale autonome (BTA) de Meylan.

### Conseil municipal

Séance du 17 novembre : le conseil municipal a adopté 16 délibérations. Parmi elles, figurait le bilan de la concertation et les orientations programmatiques pour le projet d'aménagement de la Serve. Il fait émerger 3 volontés : construire une diversité de logements abordables, permettant une mixité sociale et intergénérationnelle ; préserver et valoriser écologiquement l'espace en redonnant une place importante à l'eau, à la végétation, préserver les vues sur le grand paysage, aménager un parc convivial dans la prairie sud, garantir des traversées publiques et apaiser les voies de circulation ; développer un espace de vie commun convivial et de proximité pour les riverains. Des sujets restent à travailler : le nombre de logements, la forme et la hauteur des bâtiments, l'organisation du stationnement, le type de lieux de vie communs. Ils seront abordés lors des études techniques complémentaires et par la future équipe municipale. Autre délibération, celle du Rapport d'orientation budgétaire (ROB) 2026 qui présentait le projet de budget communal pour 2026. Projet qui se veut responsable et de continuité dans le contexte d'incertitude à l'échelle nationale et de la possible augmentation des prélevements de l'Etat sur les collectivités territoriales. Cependant, la Ville affiche une situation financière solide avec un niveau d'endettement plus faible que les Villes de même strate, une maîtrise des dépenses de fonctionnement (30,7 M€ prévus en 2026, + 2,5 % par rapport à 2025), une capacité d'autofinancement préservée d'environ 3,5 M€ prévus en 2026 malgré la stabilité des taux d'imposition. Une gestion rigoureuse qui permet de proposer la poursuite du Plan pluriannuel d'investissement de 57 M€ engagés pour 2021-2026 dont 14 M€ en 2026 (rénovation du groupe scolaire Mi-Plaine, construction de la Maison des solidarités...).

Retrouvez les ordres du jour, compte-rendus, délibérations et replays des conseils municipaux sur [www.meylan.fr](http://www.meylan.fr).

Prochaine séance : lundi 23 février à 18 h. L'Heure citoyenne débutera à 19 h 30.

## ÉTAT CIVIL

### Mariages

- Charlène Cinquin et Luc Darve, le 4 octobre 2025
- Audrey Lollini et Luc Tasset, le 11 octobre 2025
- Sawsana Lanani et Ylan Laïb, le 11 octobre 2025

Directeur de la publication : Philippe Cardin. Rédactrice en chef : Sandrine Delobelle. Rédaction : Stéphanie Dellasant, Sandrine Delobelle, Richard Gonzalez/Geaster, Laurène Kirkhus, Martin Léger. Création maquette : Annabel Padilla. Mise en page : nea Graphic. Visuel de couverture : dessin d'enfant. Photos : Sébastien Ciaravino, Sandrine Delobelle, Yves De Langhe, DR, Geaster, Laurène Kirkhus, Anaïs Leon-Serrano, Martin Léger, Dominique Urschfeld, @Nora.benslimani. Impression : Nea Graphic. Périodicité : bimestrielle. Dépôt légal à parution. N° ISSN : 07 616066. Hôtel de ville, CS 28001, 38243 Meylan Cedex. Tél. : 04 76 41 59 26 [mairie@meylan.fr](mailto:mairie@meylan.fr) [www.meylan.fr](http://www.meylan.fr). Ce numéro a été imprimé à 11 000 exemplaires, sur papier certifié Ecolabel. Imprimeur certifié Imprim Vert, garantissant la gestion des déchets dans les filières agréées et ISO14001 protection de l'environnement.

Ce numéro comporte un agenda entre les pages 2 et 3.

# sommaire



8



11



21

## EDITO



Alors que l'année touche à sa fin, Meylan continue d'avancer sur le chemin des transitions démocratique, écologique et solidaire. Grâce à une gestion ambitieuse et responsable, nous travaillons collectivement à améliorer le quotidien

de toutes et tous et à préparer l'avenir de notre commune.

Une fois de plus, le projet de budget de la Ville pour 2026, adopté récemment par le Conseil municipal, garantit la bonne santé des finances communales en maîtrisant les dépenses de fonctionnement et en limitant l'endettement. Alors que le taux communal de la taxe foncière n'a pas été augmenté depuis 2020, cette démarche, pragmatique et sérieuse, est une nécessité pour poursuivre les investissements au service de l'intérêt général.

C'est avec fierté que 2025 aura été marquée par l'inauguration de nombreuses réalisations : la rénovation de la piscine des Buclos et du gymnase des Aiguinards, un nouvel habitat inclusif, la création de plusieurs aires de jeux, de jardins familiaux, l'espace de liberté canine, la ligne C1 modernisée, vos nombreux projets issus du Budget participatif... La liste est longue et d'autres restent encore à venir, notamment le projet de Maison des solidarités.

J'aimerais profiter de ces quelques lignes pour avoir une pensée à la mémoire de Jean-Xavier Boucherle, ancien Maire de Meylan entre 1995 et 2001, qui nous a quittés récemment. Il fut non seulement un grand homme, un grand citoyen et un grand scientifique, mais aussi un maire profondément dévoué au service des Meylanaises et des Meylanais. Comme il aimait lui-même le rappeler, il avait pour conviction de « mettre l'humain au cœur des projets », un principe qui aujourd'hui encore continue de guider notre action.

En couverture de ce numéro, les enfants du périscolaire nous offrent une création autour du thème de la paix, un sujet plus que jamais d'actualité, qui sera le thème du prochain Printemps des pensées. À travers leurs dessins réalisés à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'enfant, ils nous rappellent que la construction d'un monde plus juste et solidaire commence dès le plus jeune âge.

C'est avec cet esprit d'optimisme et de paix que je souhaite vous adresser, ainsi qu'à vos proches, de très belles fêtes de fin d'année. Je vous donne rendez-vous avec l'ensemble des élus du Conseil municipal à la cérémonie des vœux qui se tiendra le vendredi 16 janvier 2026, au gymnase des Aiguinards.

Votre maire

**Philippe Cardin**

## Une

Ce dessin a été réalisé par des enfants au cours des ateliers organisés durant le temps périscolaire dans les écoles pour la célébration de la Journée internationale des droits de l'enfant.

## 04 Retour en images

### 06 Actualité

Chantiers et projets : où en est-on ?

### 08 Dossier

ROB 2026 : sous le signe de la continuité et de la responsabilité

### 11 Hommage

Jean-Xavier Boucherle, humaniste et homme de conviction

### 12 Comment ça marche ?

Le Budget participatif 2024 - 2025

### 13 Ecologie

RCU de Meylan : ça chauffe !

### 14 Solidarité

Premier habitat inclusif : on emménage !

### 15 Démocratie

La Serve : que dit la concertation ?

### 16 CCAS de Meylan

Maison des solidarités : construire solidaire, bâtir durable

### 17 Métropole

La Taillat consolide son avenir agricole

### 18 Expression politique

### 19 Entreprises

Lidl : un nouveau style de magasin à Meylan

### 20/22 Quartiers

**Commerces :** Méli-mélo de légumes meylanais

Une nouvelle boulangerie place des Tuileaux

**Associations :** Le Repair Café fête ses 10 ans !

**Portrait :** Elise Carminati, au nom du père

**Notre histoire :** Une nouvelle caserne de pompiers en 2026

### 23 Sport/Evénementiel

Venez célébrer 2026 !

Piscine des Buclos : mieux répondre aux besoins de tous

# Retour en images

1 2 3

## Continuons à parler du handicap !

20 ans après la loi Handicap de 2005, poursuivons la levée des barrières physiques, mentales et sociales ! En novembre, la Ville et son CCAS ont dédié un mois à sensibiliser, partager, comprendre et valoriser les avancées, les talents et les initiatives en faveur de l'accessibilité et l'inclusion. Les spectacles d'inauguration

« Memoria » et « Le voyageur » par le Créarc et l'Arche Grenoble à l'Hexagone Scène nationale, une animation « Rat-conteur » inclusif proposée par les bibliothèques, un match de découverte du handball adapté avec Meylan Handball, une sortie en jöelette organisée par l'Aspa Running Meylan et bien d'autres rendez-vous ont permis de rendre visible le handicap et de promouvoir une société plus inclusive.



1



2



3



4



7



5

#### 4 #meylanmaville : la photo Instagram plébiscitée

*Des paysages changeants, tantôt verts, tantôt orangés, tantôt d'un blanc immaculé, et parfois se mêlant. Comme la dent de Crolles, devenue blanche dans un paysage encore automnal. Merci @clerc9972 pour ce beau cliché.*

5

#### Meylan fashion week

*Le défilé de mode senior, organisé par le CCAS de Meylan dans le cadre de la Semaine bleue à la résidence Pré Blanc, a ébloui son public : un moment de raffinement, d'élegance et de bonne humeur qui a fait briller tous les yeux !*

6

#### Meylan labellisée “Ville Active & Sportive”

*Lors d'une cérémonie organisée le 30 octobre, le Conseil national des villes actives et sportives a remis à la Ville ses deux premiers lauriers du label « Ville active & sportive ». Cette distinction récompense la place donnée au sport dans notre commune et la complémentarité des initiatives mises en place. La Ville la partage avec l'ensemble des acteurs qui contribuent au rayonnement sportif de son territoire.*

7

#### La photo insolite

*Meylan possède un petit patrimoine très riche. Notamment des lavoirs. Savez-vous où se trouve celui-ci ?*

*Réponse du n°165 : cette installation est un nichoir pour chauve-souris, sur la façade de la Maison de la musique.*



6

# Chantiers et projets où en est-on ?

Modernisation des infrastructures, rénovations des bâtiments, plantation d'arbres, chantiers métropolitains... Les projets sont nombreux tout au long de l'année pour améliorer le cadre et la qualité de vie des habitants. Le point sur les travaux bouclés, en cours ou à venir.



### Réseau de chauffage urbain

Les 2 premières phases du chantier sont terminées. La 1<sup>re</sup> saison de chauffe a été lancée en octobre. La phase 3 raccordera la future Maison des solidarités, l'école Grand-Pré/Buclos, le gymnase et le collège des Buclos, la résidence Pré Blanc et les résidences alentours, soit l'équivalent de 2 600 logements, et moins 4 700 tonnes de CO<sub>2</sub> de gaz à effet de serre émises.

#### 1 Mi-Plaine en mouvement

**Rénovation du groupe scolaire :** les travaux se poursuivent. L'école élémentaire rouvrira en septembre 2026. Les travaux de l'école maternelle débuteront l'été prochain.

**Rénovation du gymnase des Aiguinards :** les travaux de réaménagement pour un équipement plus durable, plus accessible et plus adapté aux usages sont achevés. Son inauguration s'est déroulée le 15 novembre. Les panneaux photovoltaïques seront posés entre fin 2025 et début 2026.



**Réaménagement du parc des Aiguinards :** Les travaux - création de l'aire de jeux, du cheminement reliant l'école au parc, de l'arboretum de 70 arbres - sont finis. De même que la rénovation des terrains de tennis et la création du City stade.

#### 2 Maison des solidarités

Elle accueillera sur le site de l'ancien groupe scolaire des Buclos le CCAS, un centre social, une Maison de santé, le centre de santé sexuelle Le Douze, les services Petite enfance

et Jeunesse de la Ville, la Poste et des salles communales. Les travaux ont débuté à l'automne avec la démolition de l'ancienne Maison de quartier.

### Salles communales et bâtiments



**3 Rénovation du CINE :** après une année de travaux, le Centre d'initiation à la nature et à l'environnement a rouvert ses portes en février. Il offre de meilleures conditions d'accueil et a été totalement réaménagé en termes d'accessibilité, d'écologie et de durabilité.

**4 Salle Décibeldonne :** le 2 octobre, le maire signait les actes, officialisant la vente de l'actuelle salle Décibeldonne au groupe ARTEA, qui va construire à proximité un nouveau bâtiment comprenant des bureaux et une salle polyvalente de plus grande capacité, ainsi que l'acquisition par la Ville de cette future salle. Les travaux, programmés en 2026, devraient s'achever en 2027.

**5 Clos des Capucins :** la création d'une résidence d'artistes a débuté (transformation de la salle Lanceren en salle de création, réhabilitation de l'espace Villaudière en hébergement), ainsi que les travaux d'amélioration de l'accessibilité, de sécurité incendie et d'entretien général.

**6 LCR des Tilleuls :** remise aux normes et réfection de la toiture seront réalisés de janvier à mars 2026.

**Amélioration de la ligne C1 :** Depuis 1 an, son tracé se transforme, afin d'améliorer son attractivité.

**7 Carrefour Verdun/Vercors :** "compacté" pour une gestion alternative des eaux pluviales, il laisse davantage de place au végétal. Les quais de bus et traversées sont réaménagés pour plus de sécurité et un cheminement piéton est créé le long du domaine des Saules Blancs. Fin des travaux en décembre 2025.

**8 Carrefour Taillefer/Granier :** des arrêts de bus ont été déplacés et d'autres créés pour optimiser les correspondances. Les liaisons pistes cyclables et piétonnes ont été améliorées

et les abords du carrefour végétalisés.

**9 Avenues du Vercors et du Granier :** les traversées piétonnes ont été aménagées et sécurisées. Le regroupement des arrêts de bus Mairie Meylan et Piscine des Buclos optimise les temps de parcours. Des reprises de chaussées et la végétalisation sont en cours. Fin des travaux en février.

**10 Secteur du Charlaix :** une nouvelle voie réservée au bus, opérationnelle depuis le 1<sup>er</sup> septembre, a été créée le long du gymnase permettant la suppression du double terminus Maupertuis / Pré de l'eau. L'arrêt Maupertuis a été déplacé le long de l'avenue des 4 chemins, deux quais ont été créés chemin du Vieux-Chêne, et l'arrêt Norbert Ségard a été supprimé. Des plantations d'arbres ont complété la renaturation du torrent de Jaillières.

### Aires de Jeux

**3 créations :** une aire de jeux dans le parc des Aiguinards, une autre dans la cour des Chalendes et une troisième, inclusive, au domaine des Saules Blancs, ont été installées en 2025.



**Des rénovations :** au parc des Aiguinards, le tourniquet va être remplacé ; allée du Brêt, une petite structure va succéder au bateau ; à la maternelle Grand-Pré/Buclos, la grande structure va être changée ; à la maternelle des Béalières, une cabane va être installée et une marelle créée.

### Eclairage public

**Poursuite de sa modernisation en 2025 (leds) :** dans plusieurs quartiers.

**Avenue de la Chartreuse :** remplacement de 19 luminaires.

**11 Parc des Aiguinards et piste cyclable des Béalières (Taillefer à Bérivière) :** leds avec détection de présence dans le cadre du budget participatif.

### Cadre de vie

**12 Espace de liberté canine :** 800 m<sup>2</sup> clôturés dans le parc du Bruchet dédiés aux chiens.

## L'ACTU C'EST AUSSI

### Mi-Plaine en mouvement : réalisations et travaux en cours

#### Gymnase des Aiguinards

Inauguré le 15 novembre, le gymnase rénové offre désormais une isolation extérieure renforcée, une toiture refaite, un sol sportif souple, des façades en polycarbonate favorisant la lumière naturelle, un éclairage LED et des vestiaires, douches et sanitaires accessibles aux PMR (Personnes à mobilité réduite). Les murs, sols et plafonds ont été intégralement repris et le bâtiment est raccordé au réseau de chaleur urbain. Les abords ont été désimperméabilisés et végétalisés, avec l'installation de nichoirs et gîtes à chauve-souris. La centrale photovoltaïque et l'ascenseur PMR seront mis en service en janvier.

#### Parc des Aiguinards

Son aménagement se poursuit. Après l'aire de jeux, l'arboretum et le chemin PMR, les courts de tennis ont été inaugurés le 12 novembre. Le city-stade est désormais ouvert. Une zone d'agrès a été créée au Sud, comprenant une station de musculation multi-utilisateurs et des barres parallèles accessibles aux PMR. Une seconde zone de fitness, équipée de cinq appareils cardio, sera prochainement installée près du gymnase.

#### Groupe scolaire Mi-Plaine

Les travaux de toiture sont presque achevés et l'installation de l'isolation par l'extérieur progresse. Les menuiseries du deuxième niveau ont été remplacées, celles du premier sont en cours. La déconstruction de l'ancienne chaufferie a fait place aux fondations pour la future extension qui reliera les deux écoles. En parallèle, le raccordement au réseau de chaleur urbain a été effectué, et ce nouveau mode de chauffage, respectueux de l'environnement, a été mis en service. Enfin, les travaux de maçonnerie du futur ascenseur PMR sont terminés.

Retrouvez plus d'infos sur [meylan.fr](http://meylan.fr) et abonnez-vous à la newsletter Mi-Plaine en mouvement en scannant ce QRcode :





# ROB 2026 : sous le signe de la continuité et de la responsabilité

Présenté le 17 novembre avant le vote du budget 2026 le 15 décembre, le ROB (Rapport d'orientation budgétaire) affiche la poursuite d'une gestion financière rigoureuse, afin de maintenir un service public de qualité et conserver des capacités à investir pour préparer l'avenir.

La situation financière difficile de l'Etat, couplée à l'incertitude liée à la stabilité du nouveau gouvernement, nommé le 12 octobre, inscrit ce projet de budget 2026 dans un contexte de crise politique et budgétaire. Ainsi, malgré sa situation financière saine, la Ville doit s'attendre, comme l'année dernière, à subir d'importantes ponctions financières pour contribuer, comme la plupart des collectivités, au redressement des finances publiques de l'Etat, dont l'ampleur n'est pas encore connue à jour. Par ailleurs, compte tenu des élections municipales à venir et dans un souci de respecter le choix des électeurs et la marge de manœuvre de l'équipe qui sera élue, le budget 2026 sera celui de la continuité, et n'intègrera aucune décision politique structurante majeure..

## Une solide capacité d'investissement conservée

La capacité d'investissement de la Ville reste effective et mobilisée. A hauteur d'environ 14 millions d'euros prévus pour l'année 2026, elle permettra la poursuite des projets en cours, tels que les travaux de rénovation du groupe scolaire Mi-Plaine, la création d'une résidence

d'artistes et les travaux de sécurité et d'accessibilité au Clos des Capucins, la transformation de l'ex-école des Buclos en Maison des solidarités, la reconstruction de la salle Décibeldonne notamment. Autant d'opérations rendues possibles grâce à un financement responsable, basé en priorité sur l'autofinancement dégagé de la section de fonctionnement, c'est-à-dire l'épargne brute (différence entre les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement).

## Des recettes de fonctionnement optimisées

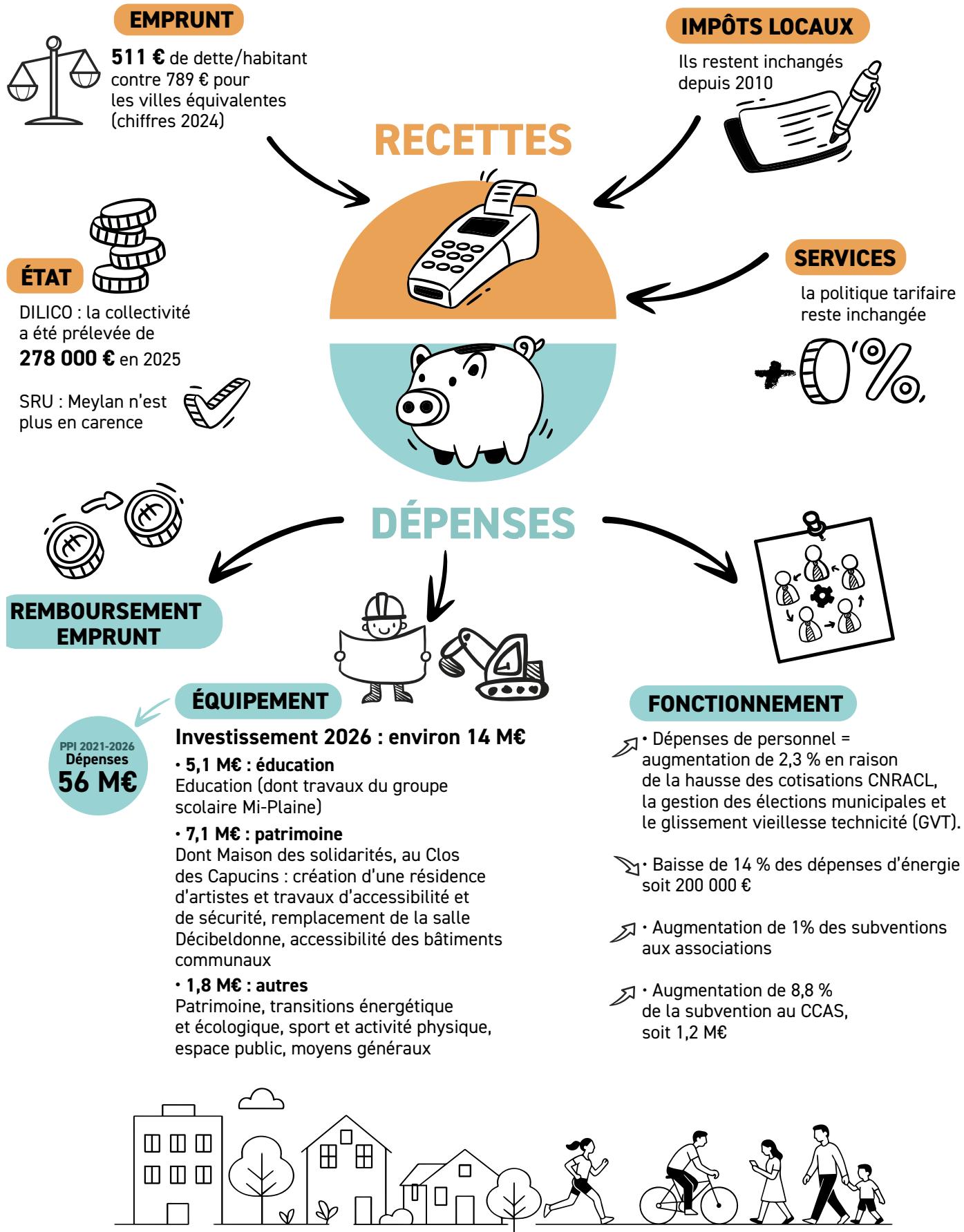
Les recettes de fonctionnement sont estimées à environ 34,2 millions d'euros, provenant principalement des recettes fiscales (plus de 80 %), soit une augmentation de 1,8 % par rapport à 2025, sans hausse du taux de la taxe foncière en 2026.

Dans leur grande majorité, les tarifs communaux devraient rester stables, en particulier la tarification sociale.

La diversification des sources de financement est également une priorité pour les services, avec la recherche active de subventions et de partenariats, malgré la difficulté croissante à les obtenir.

# Projet de budget 2026

Malgré un contexte national incertain et l'effort important demandé aux collectivités territoriales, la Ville fait le choix cette année encore, de ne pas augmenter la fiscalité, afin de ne pas pénaliser les Meylanais.



# Dossier



❶ Les travaux de création d'une résidence d'artistes et de rénovation au Clos des Capucins se poursuivront pour une livraison au printemps 2026.

❷ Après le réaménagement du parc et la rénovation du gymnase des Aiguinards en 2025, l'école élémentaire rouvrira à la prochaine rentrée scolaire et les travaux de la maternelle débuteront durant l'été.



## INTERVIEW

Aude Dubrulle  
Conseillère municipale  
déléguée aux finances

### Les recettes de fonctionnement reposent principalement sur les recettes fiscales, pourtant le taux d'imposition n'augmente pas...

Notre principale ressource provient en effet de la fiscalité locale. Depuis 15 ans, le taux d'imposition voté est toujours le même et nous conserverons cette politique jusqu'à la fin du mandat. Un choix rendu possible grâce à notre gestion rigoureuse de maîtrise de nos dépenses de fonctionnement, mais aussi au dynamisme et à l'attractivité de notre ville. Les nouveaux logements, tout comme les commerces, à l'instar du magasin Lidl apportent de nouvelles recettes fiscales.

Je rappelle aussi que depuis 2023, la commune est sortie de sa carence

en logements sociaux et n'est plus assujettie à la pénalité des lois SRU (Solidarité et renouvellement urbain) et ELAN (Evolution du logement, de l'aménagement et du numérique). En 2021 et 2022, nous avions payés respectivement 143 000 euros et 40 000 euros.

### Le budget intègre désormais le dispositif de « Budget vert », pourquoi ?

Effectivement, il y a une nouveauté dans l'élaboration du budget : le budget vert ! Nous l'avons lancé l'an dernier pour la section des dépenses d'investissement. Aujourd'hui, nous le déployons aussi pour celle des dépenses de fonctionnement. Son objectif est d'identifier la part du budget consacrée à des dépenses favorables au climat et ainsi d'inscrire la collectivité dans une démarche vertueuse de recherche d'amélioration continue de son impact environnemental.

En témoigne la subvention de 150 000 euros du ministère de la Culture via la DRAC, attribuée pour la création de la résidence d'artistes au Clos des Capucins ou encore celle de 11 000 euros du Crédit agricole, obtenue pour la première fois grâce à la ténacité du service Transition écologique pour la création et la rénovation de plusieurs mares.

### Un taux d'imposition communal inchangé

Depuis plusieurs années, la Ville mène une politique fiscale constante, sans augmentation des taux locaux d'imposition. Cette politique sera conservée jusqu'à la fin du mandat, afin de préserver le pouvoir d'achat des familles.

La taxe foncière augmentera cependant mécaniquement sous l'effet de la réévaluation des bases locatives, décidées chaque année par l'Etat et indexées sur l'inflation. Après les hausses spectaculaires de 2023 (+ 7,1 %) et 2024 (+ 3,9 %), la stabilisation de l'inflation apporte une accalmie relative. Les propriétaires devraient connaître une augmentation modérée, autour de 1 %.

### Des dépenses de fonctionnement maîtrisées

Outre les ponctions décidées par l'Etat, l'évolution des charges de fonctionnement restera maîtrisée, notamment grâce à une gestion rigoureuse de chaque dépense. Le budget prévoit également une

## ZOOM



### Une politique de soutien aux acteurs sociaux confirmée

Les subventions allouées aux associations seront en augmentation de 1 %, pour compenser l'inflation et leur permettre de poursuivre leurs activités. Parmi les demandes, 14 nouvelles seront prises en compte. Le CCAS voit aussi son budget augmenter, à hauteur de 8,8 %.

### Le DILICO, c'est quoi ?

Vous avez certainement entendu prononcer le mot DILICO au sujet du budget des communes ces derniers mois... Cet acronyme signifie Dispositif de Lissage Conjoncturel des recettes fiscales des collectivités et constitue l'effort budgétaire demandé aux collectivités locales. En effet, en 2025, les communes, parmi les plus aisées, ont dû s'acquitter de cette nouvelle taxe pour participer au désendettement de l'Etat. A Meylan, elle s'était élevée à 278 044 euros. La suite de cette mesure sera connue dans le Projet de loi de finances (PLF) 2026, en cours de discussion. Des questions subsistent à ce jour sur sa reconduction en 2026, ainsi que sur le remboursement de 30 % des prélèvements effectués en 2025 prévu à l'origine. Par mesure de prudence le budget primitif 2026 intégrera un prélèvement équivalent à celui versé de 2025, sans remboursement.

diminution de 14 % des dépenses d'énergie (gaz, électricité), grâce à la politique de sobriété impulsée par la Ville et aux investissements réalisés permettant de générer des économies d'énergie (rénovations thermique et de l'éclairage public).

### Un taux d'endettement peu élevé

L'encours de la dette reste faible, estimé à 12 147 299 € au 31 décembre 2025, soit son niveau de 2018. Au compte administratif 2024, la dette représentait 511 € par habitant, alors que la moyenne des villes de 10 000 à 20 000 habitants est de 789 € par habitant. La capacité de désendettement est également très bonne : 1,8 an au 31 décembre 2024 contre 3,8 ans en moyenne pour les collectivités de taille équivalente.

A fin 2026, avec un taux estimé d'exécution de 92 % du PPI (Plan pluriannuel d'investissement), le montant de la dette devrait atteindre environ 19 millions d'euros, représentant une capacité de désendettement de 4,2 ans (sur la base d'une épargne brute de 4,5 millions d'euros), soit un niveau bien inférieur au seuil d'alerte fixé à 12 ans par la Chambre régionale des comptes. La Ville garde donc des moyens d'agir dans les années à venir, non seulement grâce à sa capacité d'investissement solide, mais également grâce à son niveau d'endettement maîtrisé.

# Jean-Xavier Boucherle, humaniste et homme de conviction

Scientifique, citoyen engagé et figure marquante de la vie locale, Jean-Xavier Boucherle, maire de la ville de 1995 à 2001, est décédé en novembre dernier, laissant derrière lui un riche héritage pour la commune et ses habitants.

Engagé dès 1973 dans la vie associative de Meylan, il a contribué à de nombreuses initiatives locales, notamment l'Union de quartiers Buclos/Grand-Pré et l'association MeyDIA, toujours active aujourd'hui.

Scientifique reconnu, Jean-Xavier Boucherle a intégré en 1978 le centre d'études nucléaires de Grenoble, et a été nommé directeur de recherche au CNRS en 1992. Il a également dirigé le service Partenariat et Valorisation de la délégation Alpes du CNRS, favorisant la collaboration entre chercheurs et acteurs économiques.

Pendant son mandat de maire, il a poursuivi le travail de son prédécesseur, François Gillet, et a contribué à façonner l'identité de Meylan en tant que ville à la fois naturelle, innovante et conviviale. Parmi ses réalisations marquantes figurent la Maison de la musique, le gymnase du Charlaix, la rénovation de la piscine des Buclos, le terrain de football en gazon des Aiguinards et l'aménagement des parcs du Bachais et du Bruchet.

Son engagement pour le bien-être des habitants s'est également traduit par le développement de nombreuses pistes cyclables, la rénovation du Clos des Capucins, et la mise en place de dispositifs de solidarité et de sécurité, notamment la première convention de coopération entre la police municipale et la gendarmerie de l'Isère, ainsi que des actions spécifiques en direction des jeunes et des familles.

Jean-Xavier Boucherle a également œuvré pour la préservation de l'environnement et l'urbanisme durable, pilotant la création d'une charte environnementale et la révision du Plan communal d'occupation des sols, ainsi que le développement de logements sociaux à Meylan.

En parallèle de sa fonction de maire, il fut vice-président de la communauté d'agglomération Grenoble-Alpes Métropole de 1995 à 2001, conseiller municipal à Meylan jusqu'en 2008, puis conseiller municipal délégué à l'environnement à Entre-deux-Guiers à partir de 2021.

Jean-Xavier Boucherle restera dans les mémoires comme un homme de conviction, bienveillant, attentif au bien-être de ses concitoyens et profondément attaché à sa ville.



❶ Mars 1996 : suite à l'annulation des élections en 1995, Jean-Xavier Boucherle est à nouveau élu maire de Meylan.

❷ 1998 : Meylan est déclarée Ville lauréate des 7<sup>e</sup> Trophées Eco-maires pour l'année 1997.

❸ Mai 2000 : c'est la fin des travaux de construction de la Maison de la musique, qui est inaugurée les 23, 24 et 25 juin.

# Comment ça marche ?

Le FALC, c'est utiliser des phrases simples et courtes pour les personnes qui ont des difficultés de lecture et de compréhension : les personnes qui ne parlent pas français, les personnes en situation de handicap, les personnes pour qui lire est difficile.

## Le Budget participatif 2024 - 2025

Le Budget participatif est un budget de 80 000 € pour réaliser des projets proposés par des habitants et choisis en votant par les habitants. 6 projets ont été choisis.



### Des haies comestibles pour tous

C'est le projet de Christophe. Les haies comestibles sont des haies avec des petits fruits que l'on peut manger. Ces haies ont été plantées lors de chantiers en novembre :

- dans le cimetière du Gamond ;
- à côté du stade Albert-Batteux ;
- à l'aire de jeux de l'Ecrin vert ;
- à côté du restaurant scolaire des Béalières ;
- dans le jardin partagé des Aiguinards.



### Un écuropode pour nos amis les écureuils

C'est le projet d'Anaïs. Un écuropode est un pont suspendu pour aider les écureuils à traverser la route en sécurité. Il a été installé avenue des 4 Chemins.



### Un toboggan pour petits et grands

C'est le projet de Lucie et Lucie. Ce toboggan gonflable sera bientôt inauguré lors d'un après-midi festif à la piscine des Buclos.



### Une fontaine à eau

C'est le projet de Justine. La fontaine à eau sera un point d'eau potable pour tous, et pour nos amis les chiens. Elle sera installée place des Chalendes, devant l'école de Maupertuis.



### Une bibliothèque d'objets

C'est le projet de Victoria et Romain. La bibliothèque d'objets permettra d'emprunter des objets du quotidien. Elle sera située au LCR, 2 rue Stella Montis aux Béalières et inaugurée lors d'une journée Portes ouvertes.



### Un éclairage public à détection de présence

C'est le projet de Jérôme. Des lampadaires seront équipés de lumières qui s'allumeront quand on se déplacera :

- dans l'allée derrière le gymnase des Aiguinards ;
- dans le parc des Aiguinards ;
- le long de la piste cyclable entre l'avenue du Taillefer et le chemin de Bérivière.

# RCU de Meylan : ça chauffe !

La première saison de chauffe du nouveau réseau de chaleur urbain (RCU) de Meylan a été officiellement lancée le 7 octobre dernier.

Cette mise en service marque l'aboutissement de plusieurs mois de travaux et constitue une étape clé dans la transition énergétique du territoire.

## Un réseau de 11 km à terme

Avec la première phase des travaux, démarrée en avril 2024, puis la deuxième achevée en septembre dernier, ce sont près de 7 km de canalisations qui ont été installés par les équipes de Grenoble Alpes Chaleur Meylan pour raccorder les premiers bâtiments, notamment le groupe scolaire Mi-Plaine, le gymnase des Aiguinards, la Maison de la musique, l'Hôtel de ville ou encore la piscine des Buclos. Et ce n'est qu'un début. A terme, 11 km de réseau permettront de chauffer l'équivalent de 2 600 logements, tout en évitant chaque année 4 700 tonnes de CO<sub>2</sub>. D'ici 2026, la troisième et dernière phase des travaux permettra en effet de connecter au réseau la future Maison des solidarités, l'école Grand-Pré / Buclos, les gymnase et collège des Buclos, ainsi que la résidence Pré-Blanc et les logements alentours.



→ *Lancement de la première saison de chauffe le 7 octobre dernier en présence de l'ensemble des acteurs !*

## Une réponse aux enjeux énergétiques

Dans un contexte d'augmentation du coût des énergies fossiles et de vigilance accrue face au changement climatique, les réseaux de chaleur alimentés par des énergies renouvelables et de récupération s'imposent comme une solution pertinente. Celui de Meylan présente plusieurs avantages : une amélioration de la qualité de l'air grâce à la réduction de l'usage d'énergies fossiles ; une chaleur proposée à un prix maîtrisé et moins exposé aux fluctuations du marché ; un renforcement de l'indépendance énergétique du territoire. Le réseau de chaleur urbain s'affirme ainsi comme un levier essentiel pour accompagner Meylan vers une énergie plus durable et maîtrisée.

## L'ACTU C'EST AUSSI

### Double récompense pour la Ville



La Ville a obtenu le label 2 étoiles « Villes et villages étoilés ». Il distingue les communes engagées pour la préservation de la qualité de la nuit et la réduction de la pollution lumineuse. Le principe : éclairer juste, où il faut, quand il faut. Cette démarche globale prend en compte le confort et la sécurité, la santé, les économies d'énergie, la biodiversité et les relations avec les habitants. Une récompense célébrée le 28 novembre en partenariat avec le GAD (Groupe d'Astronomie du Dauphiné).



Meylan se voit également attribuer la 3<sup>e</sup> fleur du label Villes et villages fleuris, confirmant son statut de ville qui agit pour la qualité de son cadre de vie. Ce label met en effet en lumière les efforts de la commune pour embellir le cadre de vie tout en intégrant des enjeux environnementaux essentiels : végétalisation, préservation des ressources naturelles, protection de la biodiversité et adaptation au changement climatique. Ces initiatives renforcent aussi la mise en valeur du patrimoine, la participation citoyenne et l'attractivité résidentielle. Meylan confirme ainsi son engagement en faveur d'un cadre de vie plus qualitatif, durable et respectueux de l'environnement.

## BONS GESTES ET CONSEILS

### Allons skier en bus !

Du 20 décembre au 6 avril, le Smmag renouvelle son dispositif « Destinations neige ». Rejoignez le Col de Porte, Chamrousse, Les 7 Laux Prapoutel / Pleynet ou le Collet d'Allevard et bien d'autres en bus, au départ de la gare de Grenoble ou du Grésivaudan. Pas de frais supplémentaires pour les abonnés M reso, hormis la réservation (fortement conseillée) de 0,50 euros par trajet.

Plus d'infos : [www.mobilites-m.fr/destinations-neige](http://www.mobilites-m.fr/destinations-neige).

## Premier habitat inclusif : on emménage !

Les cartons sont à peine déballés, mais les habitants sont là : le tout premier habitat inclusif a été inauguré le 3 décembre dernier. Rencontre avec ses nouveaux habitants.

Il flotte un air de nouveauté dans l'habitat inclusif du Domaine des Saules. Et pour cause : il est occupé par ses habitants seulement depuis quelques jours. « J'avais 60 cartons mais ça y est, avec ma femme, nous avons tout déballé et plié ! », nous explique Joseph, fier de lui.

En ce début décembre, les nouveaux habitants se retrouvent pour la troisième fois dans la salle du conseil municipal, le temps que leur local commun soit équipé : « Nous avons fait la réception, mais il manque encore le matériel : des meubles, de la vaisselle, un four, des plaques ! Je vous propose de vous le faire découvrir dans 2 semaines », explique Céline, une des deux travailleuses sociales qui gèrent le projet. « Il faut trouver la bonne dynamique, car tout le monde va à un rythme différent. Ça prendra le temps qu'il faudra, » explique Frédéric, confiant.

### Un projet à construire

Car pour monter un projet d'habitat inclusif, il faut d'abord apprendre à se connaître : « C'est pourquoi nous avons organisé ces rencontres, poursuit Céline. Nous avons, dans un premier temps, surtout répondu à des questions, puis nous avons travaillé pour créer une base commune de valeurs et d'attente. Les habitants vont construire leur charte de vie commune balisant les règles de savoir-vivre en collectivité. Chacun peut proposer des moments d'ateliers en fonction de ses compétences ou envies. Les premiers retours sont très positifs : une bonne dynamique se dégage. »

### Mais qu'est-ce qu'un habitat inclusif ?

Il s'agit d'un mode d'habitat regroupé et d'un projet de vie sociale et partagée. Deux profils se côtoient dans cet habitat : des seniors de plus de 65 ans et des personnes en situation de handicap, d'une moyenne d'âge de 45 ans. Tous sont éligibles au logement social. Ils ont été sélectionnés par le CCAS et l'APAJH 38 (Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés) et le bailleur Grenoble Habitat a attribué les logements. Ils habiteront dans 30 logements individuels. C'est le principe de l'habitat partagé : vivre chez soi sans être seul. En effet, ils partageront aussi des moments collectifs, au moins une fois par semaine grâce à un local commun composé d'une cuisine et d'une pièce de vie. Une chambre est également disponible pour pouvoir accueillir les familles des habitants. Et sur le toit de l'immeuble a été aménagé un jardin partagé, propice à de futurs temps conviviaux.



→ Le maire, Philippe Cardin, salue les nouveaux habitants de l'habitat inclusif lors de leur troisième rencontre.



→ Le local commun a été inauguré le 3 décembre dernier.

Agnès nous explique son choix de participer à ce projet : « Je suis parfois isolée. Ces moments collectifs m'aident et me cadrent. Avant j'étais dans une pension de familles à Grenoble. Je connais le principe de vie collective. Et puis, je n'ai plus de voiture alors l'emplacement des logements me va parfaitement : en 10 minutes, je suis à Grenoble avec le C1 ! » Violette, 84 ans, elle, a un parcours différent : « J'ai perdu mon fils et mon mari il y a peu. Je me suis retrouvée toute seule dans un grand appartement, tout proche d'ici. J'étais perdue. Je ne pouvais pas rester. Là, j'ai un 2 pièces tout moderne : je me sens comme une petite fille dans un magasin de jouets à Noël ! Mon fils était handicapé alors le handicap, je connais. Et je peux vous dire que c'est une belle école de la vie. Les personnes en situation de handicap ont bien plus à nous apprendre que nous avons à leur apprendre ! »

Ce premier habitat inclusif marque le début d'une aventure humaine où chacun, avec son histoire et ses envies, participe à la construction d'un cadre de vie solidaire, ouvert et profondément enrichissant pour tous.

# La Serve : que dit la concertation ?

La salle était comble ce 6 novembre pour la réunion publique de restitution qui faisait suite à la réflexion préalable sur l'aménagement de la Serve. Le signe du fort intérêt et de l'importante mobilisation des Meylanais au cours de la concertation.

9 mois de concertation élargie ont permis d'entendre la parole des habitants, des usagers et de tous les acteurs lors de nombreux moments et à l'aide de différents outils : 11 entretiens avec les partenaires (élus, services de la Ville, Métropole, CCAS, ACTIS, EPFL-D, CEM, Union de quartiers Buclos Grand-Pré), 1 panel de 28 citoyens réunis pour 2 ateliers, 185 personnes rencontrées durant 2 jours d'immersion dans la ville, 1 réunion publique de lancement, 2 conférences-débats et plus d'une centaine de personnes à chaque fois, plus de 50 collégiens lors d'un atelier, 1 atelier jeunes, 3 réunions du groupe projet (élus, services et partenaires), 264 réponses au questionnaire en ligne, 1 marche sensible testée par une vingtaine de personnes, 1 étude sur la désirabilité des villes résilientes par les chercheurs de l'UGA auprès de 40 habitants volontaires. Une forte mobilisation qui a permis de faire émerger 3 grandes volontés et d'élargir le périmètre du projet : penser la Serve en tenant compte par exemple du projet de l'Hôtel de ville, du futur départ de La Poste et du CCAS.

## 3 grandes volontés

La concertation a permis d'identifier 3 grandes attentes :

- construire une diversité de types de logements abordables, permettant une mixité sociale et intergénérationnelle ;
- préserver et valoriser écologiquement l'espace en redonnant une vrai place à l'eau et à la végétation, préserver les vues sur le grand



→ Après 9 mois de concertation, une réunion publique a permis de partager les résultats devant une salle comble.

paysage, aménager un parc dans la prairie sud, garantir des traversées publiques de qualité et apaiser les voies de circulation ;

- développer un espace de vie commun convivial et de proximité pour les riverains.

La concertation a dégagé un compromis entre 100 et 200 logement au total, en incluant les 77 logements sociaux d'Actis déjà existants au nord du site. Leur reconstruction sous une autre forme de logement social adaptée au projet de la commune est envisagée.

En revanche plusieurs options ont été écartées, notamment : le terrain de la Serve entièrement aménagé en parc, en raison de la nécessité de construire du logement et de limiter le déficit de l'opération (ne pas construire pourrait remettre en cause le contrat de vente de l'État), ce qui conduirait à une perte de la maîtrise foncière pour la commune ; l'option maximale, soit plus de 300 logements, pour préserver le cadre de vie et assurer la réalisation d'un projet paysager ambitieux.

A ce stade, des sujets restent à travailler : le nombre de logements, la forme et la hauteur des bâtiments, l'organisation du stationnement ou encore le type de lieux de vie communs. Ces sujets seront abordés lors des études techniques complémentaires et par la future équipe municipale.

La concertation marque la fin de la première étape du projet qui en connaîtra beaucoup d'autres. L'aménagement et les constructions ne démarreront pas quant à eux avant 2029.

→ Retrouvez le compte-rendu détaillé sur [jeparticipe.meylan.fr](http://jeparticipe.meylan.fr).

Découvrez l'exposition sur la restitution de la concertation installée sur le terrain de la Serve.

## A l'origine du projet

En 2018, la Faculté de pharmacie déménage sur le site du CHU de Grenoble à La Tronche. L'Etat, propriétaire, vend les terrains en 2019 à l'Etablissement public foncier local du Dauphiné (EPFL-D) avec une obligation de produire du logement social. Soucieuse de respecter ses engagements tout en préservant la qualité de vie, la Ville décide de s'engager dans une démarche de réflexion associant habitants et usagers, afin de définir les grandes orientations de ce que pourrait devenir ce « morceau de ville ». De janvier à novembre 2025 se déroule la réflexion préalable à l'aménagement de la Serve, avec l'accompagnement des agences d'urbanisme et de paysagisme Ville Ouverte et Atelier Iris Chervet.

## L'UQBG très investie

L'Union de quartiers Buclos Grand-Pré a, elle aussi, mené sa propre concertation avec l'aide de l'association Aux arbres Citadins et près de 200 habitants mobilisés. Philippe Bodiglio, co-président, a souligné que « *le résultat de la concertation de la Ville rejoint la position de compromis issue de notre travail* ».

→ Retrouvez le compte-rendu sur [uqbgr.com/reunion-de-restitution-du-travail-des-ateliers-publics-durbanisme/](http://uqbgr.com/reunion-de-restitution-du-travail-des-ateliers-publics-durbanisme/)

## L'ACTU DE LA CEM

### Une aide précieuse pour la Serve

Une aide précieuse pour la Serve La Commission extra-municipale a, elle aussi, partagé son expertise d'usages dans le cadre de la concertation de la Serve. Ses membres se sont engagés afin que les sujets, qui leur tiennent à cœur, soient pleinement intégrés et pris en compte. La Serve s'affirme ainsi comme une véritable opportunité de bâtir une ville conviviale et de proximité, respectueuse de la place de la nature et favorisant la biodiversité. En particulier, la CEM souhaite que soit déployé le concept mis au point par le Groupe de travail « Ville-Parc », s'appuyant sur des diagnostics terrain et sur l'Orientation d'aménagement et de programmation du Plan local d'urbanisme intercommunal.

Ce concept repose sur 12 critères et indicateurs permettant d'évaluer la qualité paysagère, architecturale et environnementale des projets urbains, en vue de préserver l'identité de Meylan. Pour la Serve, ils seront intégrés au cahier des charges du futur projet pour s'assurer de sa dimension « Ville-Parc » : Des constructions planifiées à l'îlot et pas à la parcelle, formes urbaines et épannelages adaptés ; Des immeubles en retrait de la route avec masque végétal ; Un calcul des nombres d'arbres ajoutés nets, arbres coupés ou morts par programme ; Des chemins ouverts, traversants, protégés et ombragés (à pied ou à vélo) ; Un équilibre Minéral-Végétal-Espace adapté et préservé (collectif, résidentiel, économique) ; Un contrôle du niveau sonore, pollutions, gestion des risques ; La surface de parcs, espaces verts et jardins, m<sup>2</sup> d'espace par habitant ; Le nombre d'arbres d'alignements, de parcs ; Le pourcentage de surface ombragée à midi solaire ; Des distances minimales entre arbres et bâti ; Le coefficient de pleine-terre, hauteurs et emprise au sol (CES) ; Le nombre et la gestion des îlots de chaleurs urbains.

# Maison des solidarités : construire solidaire, bâtir durable

Le lancement des travaux de déconstruction de la maison de quartier des Buclos marque une étape importante dans la réalisation de la future Maison des solidarités. Plus qu'un simple bâtiment, il s'agit d'un véritable pôle de services et de vie collective, pensé pour tous les habitants et construit avec une forte ambition environnementale. On vous en dit plus !

Le quartier des Buclos s'apprête à vivre une transformation majeure. En décembre 2024, les habitants ont découvert les contours d'un équipement qui ambitionne de devenir le cœur battant de la vie locale. Lors d'une seconde réunion publique le 11 décembre dernier, la Ville a levé le voile sur ce pôle multiservices, installé dans les murs réhabilités de l'ancien groupe scolaire abandonné depuis 2009.

## Un équipement aux multiples facettes, pensé pour toutes et tous

Fini le parcours du combattant pour accéder aux services essentiels. La Maison des solidarités répondra à une logique simple : regrouper sous un même toit tout ce qui facilite la vie des Meylanais. Au premier étage, 500 m<sup>2</sup> accueilleront une Maison de santé pluridisciplinaire où médecins généralistes, spécialistes et paramédicaux pourront coordonner leurs interventions.

Le rez-de-chaussée verra converger le Centre Communal d'Action Sociale, son centre social, le centre de santé sexuelle Le Douze, ainsi que les services Petite Enfance et Jeunesse de la Ville.

Une salle Snoezelen – espace sensoriel adapté aux personnes en situation de handicap – complétera cette offre inclusive.

Les associations ne seront pas oubliées : des salles communales réservables leur permettront d'organiser cours, ateliers et événements. La Poste disposera également de ses propres locaux dans une aile du bâtiment, renforçant le maillage des services publics de proximité.

## Le pari de l'écoresponsabilité

Le projet ne se contente pas de juxtaposer des services. Il affiche des ambitions environnementales marquées. Plutôt que de raser l'ancien bâtiment scolaire, les architectes ont choisi de conserver sa structure en béton, réduisant l'empreinte carbone de l'opération. Les matériaux récupérables seront réemployés chaque fois que possible et l'utilisation de matériaux biosourcés privilégiée.

La rénovation mise aussi sur la performance énergétique : façade à ossature bois, isolation renforcée par l'extérieur, raccordement au réseau de chauffage urbain. Sur la toiture, 278 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques seront mis en service pour une autoconsommation.



→ *Au cœur du quartier des Buclos, la Maison des solidarités rassemblera une large diversité de services publics, de santé, de proximité et de convivialité. L'objectif : offrir à chaque habitant un point d'appui, de rencontre et d'accompagnement dans un même lieu, accessible et ouvert sur la ville.*

À l'extérieur, l'asphalte cédera la place aux espaces verts. Arbres, plantations et venelles piétonnes redessineront le visage du quartier, améliorant les circulations douces et la qualité de vie des riverains.

## Une dynamique engagée

Les travaux ont officiellement démarré le 4 novembre 2025, lors d'une première réunion de chantier rassemblant le maire, les services municipaux et les entreprises mobilisées. La phase de désamiantage et de déconstruction de l'ancienne Maison de quartier a débuté et devrait durer jusqu'en février 2026. Par ailleurs, les professionnels de santé intéressés par une installation dans la future Maison de santé peuvent d'ores et déjà consulter l'appel à candidatures lancé en novembre (téléchargeable sur le site de la Ville, meylan.fr) et rencontrer l'équipe en charge du projet pour en apprendre plus.

## ZOOM

### Le chiffre : 9 millions d'euros

C'est le budget total alloué à cette opération d'envergure. La Ville, qui prend en charge 8,58 millions d'euros, a obtenu le soutien financier du Département de l'Isère (300 000 € de dotation territoriale et 20 000 € via le dispositif «Un arbre un habitant») et de la CAF (100 000 €).

### 2027 : l'année d'ouverture

Il faudra patienter 18 mois avant de profiter pleinement de cet équipement multiservices pensé pour tous les publics.

# La Taillat consolide son avenir agricole

Avec l'objectif de préserver les activités agricoles dans la plaine de la Taillat, la Métropole de Grenoble a souhaité se porter acquéreur des terrains et du bâti. La Ville, qui mène une politique de maintien d'une agriculture de proximité et de qualité, participe à ce projet.

La vente de 54 hectares d'un seul tenant et de bâtis agricoles a conduit la Métropole et la Ville à agir pour offrir à la plaine un avenir en cohérence avec l'identité historique de ces terrains fertiles. Un plan d'action doit conforter la vocation agricole et naturelle des 54 hectares disponibles, dans le cadre de la stratégie métropolitaine Agriculture et alimentation 2024-2030. Grenoble Alpes Métropole, désormais propriétaire exclusive de ces terrains, veut ici favoriser la moyenne culture, pour fournir notamment le Marché d'Intérêt National de Grenoble (MIN) et la restauration collective (cantines scolaires, EHPADS...).

Le projet d'allotissement s'articule autour de trois principaux axes : l'installation de nouveaux agriculteurs, le confortement d'activités déjà en place ailleurs sur le territoire métropolitain et enfin la compensation de terres perdues ailleurs, comme sur la future zone économique des Tuilleries, à Domène.

## Nouvelles pratiques agricoles

Dès 2020, un premier appel à candidature avait notamment désigné l'installation en maraîchage bio et poules pondeuses d'un GAEC, celui de l'Entre-Deux-Chênes, sur une huitaine d'hectares. Un deuxième appel en 2024 a retenu trois projets : l'installation en maraîchage du GAEC des Mélilotis, ainsi que deux confortements, l'un pour un agriculteur basé à Vaulnaveys-le-Haut qui cherchait des terrains supplémentaires pour des légumes de garde (courges, oignons...), l'autre pour les besoins en fourrage d'un jeune éleveur à Murianette. Quelques terrains actuellement en bail précaire restent à attribuer. Ils feront l'objet d'un troisième appel à candidature. La Taillat va accueillir dans sa partie ouest un lieu d'expérimentation de nouvelles pratiques agricoles avec l'INRAE (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement), ainsi qu'un espace test réservé aux nouveaux porteurs de projet, leur permettant ainsi d'expérimenter leur modèle économique et agricole. La parcelle devant accueillir cet espace est en cours d'aménagement : chemin, serres, réseau d'irrigation...

## Enrichir la biodiversité

Dès cet automne, la Métropole a engagé des travaux pour améliorer les chemins d'accès aux parcelles. Le projet métropolitain concerne aussi la réfection du bâti agricole. Au cœur des terrains, cinq édifices sont visés par des opérations de restauration et d'optimisation : un bâtiment d'habitation,



→ *La plaine de la Taillat, polarité nord-est de l'agglomération où est développée une politique de maintien d'une agriculture de proximité et de qualité, s'inscrit comme la terre nourricière du projet de parc des Boucles de l'Isère, qui s'étend des Sablons jusqu'à Meylan et Gières, en passant par Saint-Martin-d'Hères et La Tronche.*

un hangar et trois granges. La plus grande (510 m<sup>2</sup>), en très mauvais état, nécessitera une rénovation importante, strictement encadrée en raison de sa situation en zone rouge PPRI Isère Amont (risque d'inondation élevé). La petite, située sur la parcelle agricole du GAEC Entre-Deux-Chênes, est en cours de réhabilitation pour pouvoir être à nouveau utilisée par les exploitants début 2026. Enfin, le redéploiement de la Taillat s'accompagne de mesures environnementales. Les agriculteurs qui s'installent seront tous en agriculture biologique, et ceux en confortation a minima en HVE (Haute Valeur Environnementale). Dans un souci d'enrichissement de la biodiversité, de nouvelles haies seront créées et d'autres renforcées uniquement avec des essences locales, tandis que plusieurs mares seront creusées et végétalisées, et des nichoirs ou gîtes à chauve-souris installés sur les bâtiments.

La Taillat, polarité nord-est de l'agglomération, s'inscrit alors comme la terre nourricière du projet de parc des Boucles de l'Isère, qui s'étend des Sablons jusqu'à Meylan et Gières, en passant par Saint-Martin-d'Hères et La Tronche.

**Richard Gonzalez**

## L'ACTU DE LA MÉTROPOLE

### Une aide financière pour l'achat de son vélo



La Métropole relance son aide à l'achat d'un vélo. Comprise entre 15 € et 500 €, elle dépend du type de vélo (classique, électrique, cargo, adapté, neuf ou d'occasion...) et de votre situation personnelle (niveau de ressources, handicap...). Pour en profiter, il faut faire la demande en ligne avant l'achat, puis le réaliser dans le réseau partenaire. Lors des éditions précédentes, 5 400 vélos ont été aidés et 84 % des bénéficiaires ont modifié leurs habitudes de déplacement.  
Plus d'infos : [www.grenoblealpesmetropole.fr/694-demande-une-aide-pour-acheter-un-velo.htm](http://www.grenoblealpesmetropole.fr/694-demande-une-aide-pour-acheter-un-velo.htm)

### Projet de rénovation de votre maison : des outils en ligne



Vous souhaitez rénover votre maison, mais ne savez pas par quel type de travaux commencer ? L'outil en ligne «Bingo Réno», proposé par Grenoble Alpes Métropole et l'Agence locale pour l'énergie et le climat (Alec), vous aide à prioriser les travaux de rénovation à réaliser dans votre maison. L'objectif : faire des économies d'énergie et gagner en confort ! Après avoir rempli les informations sur votre maison, vous obtenez 3 scénarios de travaux personnalisés, et vous pouvez accéder à des conseils pratiques pour lancer votre projet : [www.bingoreno.fr](http://www.bingoreno.fr).

Et si vous envisagez la pose de panneaux solaires sur votre toit, l'outil en ligne MétroSoleil vous permet d'identifier son potentiel et vous indique l'intérêt financier d'un projet de production solaire photovoltaïque ou thermique, les aides disponibles et les artisans agréés.

Plus d'infos : [www.grenoble-metropole.cadastre-solaire.fr](http://www.grenoble-metropole.cadastre-solaire.fr).

## EXPRESSION POLITIQUE

**L'expression des groupes politiques est libre, dans les limites imposées par la loi et la jurisprudence. Les textes sont donc de l'entièbre responsabilité de leurs auteurs.**

### CHRISTOPHE BATAILH

Maire-adjoint délgué à la petite enfance, à la politique associative et aux commerces  
Groupe de la majorité municipale / AIM'Eylan



Avec 200 associations sur son territoire, la Ville de Meylan bénéficie d'un tissu particulièrement riche renforçant à la fois son attractivité, son animation et la cohésion entre ses habitants. Notre soutien se traduit par près de 800 000 euros de subventions versées, la mise à disposition gratuite de locaux et de matériels, ainsi que par l'organisation du Forum des associations, temps fort de

rencontre et de visibilité.

La Ville développe par ailleurs les aides sur projets, afin d'encourager une dynamique événementielle, des actions ponctuelles, des initiatives innovantes et des partenariats indispensables à la vitalité communale. Grâce à une politique de tarification solidaire, les Pass'sport & culture du p'tit Meylanais et Pass'loisirs, facilitent l'accès aux activités et favorisent l'égalité des chances. Soucieux de placer l'enfance au cœur de notre action publique, nous avons également accompagné les associations dans la prévention et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles (sensibilisation « Colosse aux pieds d'argile »).

Nous poursuivons la rénovation de nos équipements, qui permettent ainsi d'offrir de meilleures conditions d'accueil aux usagers : gymnases, piscine, espaces sportifs extérieurs (agrès, city-stades, course d'orientation, skate-park), salles communales (Mi-Plaine, Clos des Capucins, Maison des solidarités, Décibeldonne, LCR). Nous modernisons aussi nos outils, notamment avec le lancement de la plateforme Mariloo facilitant la réservation des salles et du matériel pour les associations et particuliers.

Je souhaite remercier l'ensemble des associations qui, par leur engagement et leur vitalité, contribuent chaque jour à faire de Meylan une ville plus écologique, plus solidaire et plus démocratique.

En vous souhaitant à toutes et tous de belles fêtes de fin d'année !

### JOËLLE HOURS

Groupe de la minorité municipale  
Réunissons Meylan



### Protéger les Meylanais : faire de la sécurité une priorité absolue

Meylan n'est pas épargnée : recrudescence de cambriolages, incivilités, troubles à la tranquillité publique, trafics de drogue, voitures brûlées... Les faits sont là. Aux Aiguinards, au Buclos, au lycée du Grésivaudan, aux Béalières. Il est temps de prendre la sécurité au sérieux.

Il faut aussi rappeler que ce sont souvent **les personnes les plus modestes qui subissent de plein fouet ces incivilités**. Pourtant, je reste convaincue que l'insécurité n'est pas une fatalité.

Quand on se sent en sécurité, on vit mieux, on sort davantage, on est moins stressé. C'est un besoin vital.

Une politique de sécurité doit être à la fois préventive et répressive :

- Un réseau de vidéoprotection modernisé et opérationnel
- La création d'un centre de supervision pour prévenir, intervenir et interpeller
- La réorganisation des missions de la police municipale
- L'accompagnement des jeunes en difficulté
- L'élimination des dépôts sauvages et l'effacement systématique des tags

### Un choix politique qui a manqué à Meylan

Pourquoi **aucun plan de vidéoprotection** n'a-t-il été déployé durant ce mandat ?

Le maire a toujours adopté une position dogmatique sur ce sujet. Pourtant, partout en France, des communes — de toutes tailles et de toutes sensibilités politiques — choisissent l'extension de la vidéoprotection et l'utilisation des images pour plus d'efficacité sur le terrain.

La vidéoprotection ne devrait être **ni une option, ni une posture politique**.

**Très belles fêtes à toutes et à tous.**

*L. Gaddas, J. Hours, J. Olivieri, P. Olivieri, F. Pillot, Y. Yem*

## INITIATIVE

# Lidl : un nouveau style de magasin à Meylan

Depuis le 6 novembre, l'enseigne allemande accueille les Meylanais au sein de son premier centre commercial de proximité. Un concept nouveau pour Lidl, qui s'apprête à le déployer ailleurs en France.

Après quinze mois de travaux, le nouveau centre commercial Lidl a ouvert ses portes, à l'emplacement de l'ancien magasin Gémo, en bordure de l'avenue de Verdun.

Impossible de le rater, de par son architecture singulière : les façades du bâtiment, d'une surface d'environ 4 300 m<sup>2</sup>, sont bardées de bois (originaire du Jura) et végétalisées, tandis que sa toiture mêle 1 200 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques aux plantes dans un objectif de construction responsable. Largement vitré dans sa partie ouest pour accueillir la lumière du soleil, le centre commercial se veut un « véritable centre de vie », selon Marc Bienaimé, le responsable immobilier Lidl du sillon alpin. Le supermarché est perché à l'étage, au-dessus d'une galerie commerciale divisée en quatre cellules, dont deux occupées par un restaurant-brasserie et un opticien, celui-là même qui était installé dans l'immeuble La Rotonde détruit par un incendie en 2023. Un salon de coiffure et un réparateur de téléphones portables devraient aussi animer l'espace. Des escalators relient les différents niveaux.

## 3 000 références dans un écrin de verre et de bois

En accord avec l'identité de Meylan « ville-parc », une quarantaine d'arbres vont se déployer autour du bâtiment, cerné de 1 300 m<sup>2</sup> d'espaces verts et d'un petit parcours pédagogique sur l'environnement à l'arrière. La majorité des 81 places de stationnement sont en sous-sol, complétées par 17 bornes de recharge électrique et des racks pour une cinquantaine de vélos.

Ce concept architectural, inédit dans l'histoire de Lidl en France, sera décliné



→ L'enseigne Lidl, qui vient d'ouvrir ses portes, affiche un concept architectural inédit, qui se veut responsable et en accord avec l'identité de «Meylan ville-parc».

prochainement à Pontcharra, dans une opération de démolition-reconstruction de magasin. Lidl compte aujourd'hui 1 600 supermarchés sur le territoire, dont huit en Isère. Celui de Meylan propose 3 000 références le long de ses six allées (90 % de marques distributeurs à prix uniques), dont un rayon primeur approvisionné à 72 % par des fournisseurs français. Le supermarché compte aussi participer à la vie meylanaise. Soutien du handball à l'échelle nationale, Lidl a logiquement choisi d'accompagner le club de la commune.

Le nouveau magasin, qui a coûté 14 millions d'euros pour sa construction, emploie cinquante collaborateurs. 37 d'entre eux ont été recrutés localement.

## Richard Gonzalez

→ 33, avenue de Verdun – Du lundi au samedi de 8 h 30 à 21 h et le dimanche de 8 h 30 à 12 h 15.

## EN BREF

## Un champion du monde de la pizza !

Les restaurants meylanais sont décidément à la fête en cette fin d'année. Luis Amaral, le créateur de Luis Pizza, au 3, avenue du Vercors, a remporté la coupe du monde de pizzas lors des récentes épreuves à Rome.

La Pizza World Cup, cet ancien plombier passionné de cuisine la connaît pour y avoir déjà décroché il y a huit ans le titre de vice-champion, alors qu'il travaillait à Échirolles. Il grimpe cette fois, à 66 ans, au sommet des meilleurs pizzaiolos. Luis Pizza propose une trentaine de pizzas à emporter, richement garnies à partir d'ingrédients frais, ainsi que des calzones et autres spécialités italiennes.

À commander sur [luis-pizza.fr](http://luis-pizza.fr) ou au 04 76 41 28 90, du mardi au vendredi de 10 h 30 à 14 h et de 18 h à 21 h 30, le samedi uniquement le soir.

## ... Et un restaurant meylanais dans le TOP 10 mondial...

Ouvert depuis l'été 2020 chemin des Prés, en bordure de l'avenue du Granier, le Comptoir Libanais a vite séduit les papilles de ses clients.

À tel point que le voici parmi les 10 % des meilleurs restaurants du monde ! C'est la plateforme TripAdvisor qui lui a décerné ce titre, à partir des avis qu'elle a recueillis.

Le Comptoir Libanais figure aussi à la première place des 26 restaurants meylanais de ce site.

Réservation au 04 76 59 15 52. Du mardi au samedi de 12 h à 14 h et de 19 h à 23 h.

# Quartiers

## COMMERCES

### Méli-mélo de légumes meylanais



Les mélilotis, ce sont des plantes proches du trèfle et de la luzerne aux fleurs en épis, blanches ou jaunes, utilisées comme fourrage et mellifères. C'est aussi le nom que quatre jeunes agriculteurs ont donné à leur ferme collective, créée à la Taillat en début d'année. Sélectionnés par la Métropole dans le cadre de la revitalisation agricole de cette plaine fertile, Aurélie, Léa, Thibault et Tiben cultivent sur plus de 4 hectares des légumes diversifiés et des produits de leur centaine de ruches (miels et pollens). Animés de convictions fortes : faire un lieu de production respectueux de l'environnement, des saisons et des humains, pratiquer une agriculture paysanne, selon un cahier des charges bio, produire leurs propres plants pour limiter la dépendance aux fournisseurs externes... Après un démarrage réussi de sa production, le GAEC des Mélilotis vient à la rencontre des Meylanais. Il leur propose ses étals de courges, choux, carottes, poireaux, betteraves et autres patates (douces comprises) le mardi sur le parking du restaurant O'Chêne, 20, chemin du Vieux-Chêne, de 11 h 45 à 13 h 45. Nourrir les habitants d'une commune avec les produits de leur propre terroir, voilà une idée qui fait sens. Et qui se prolongera bientôt par la livraison de paniers d'entreprises.

Richard Gonzales

→ Plus d'informations : [www.gaecdesmeliots.fr](http://www.gaecdesmeliots.fr).

### Plus de bio et local

Cette offre de produits bio et locaux complète celle du marché bio, historique - il a été créé en 1976 -, de la place de la Louisiane qui s'installe les mercredis, de 12 h 30 à 17 h 30 (de 8 h à 12 h 30 en juillet et août). Mais aussi celle du petit dernier, le dynamique marché bio et paysan de la place des Tuileaux, qui a fêté ses 4 ans cet automne. Tous les jeudis de 15 h à 19 h, ses producteurs proposent légumes, fruits, volailles, viandes, champignons, fromages de chèvre, miels, pains, viennoiseries biscuits... Allez à la rencontre de ces femmes et hommes qui cultivent, élèvent et transforment avec passion dans une démarche vertueuse, garante de qualité.

### Une nouvelle boulangerie place des Tuileaux



Depuis le mois de septembre, c'est un nouveau pain qui fait croustiller les repas des habitants des Béalières. À L'Origine a succédé à L'Amyloïs, avec à sa tête Fabrice et Anne-Sophie, descendus du Vercors pour la scolarité de leurs ados.

« Nous avons tenu une boulangerie pendant huit ans à Autrans et il nous fallait nous rapprocher des collèges et des lycées. Le cadre verdoyant de Meylan nous convient tout à fait ! », confie Anne-Sophie, qui encadre une équipe souriante et

pro de six vendeuses. Fabrice, boulanger depuis vingt-cinq ans, travaille avec autant de personnes à la production.

Ce n'est pas de trop pour satisfaire les appétits des clients qui se pressent à toute heure à l'intérieur du magasin. Comme son nom le suggère, À L'Origine fait la part belle aux farines traditionnelles et aux pâtes longuement fermentées. Le Bûcheron, l'un des pains phares de l'enseigne, s'honore ainsi d'une farine écrasée sur meule de pierre, sans aucun additif. La boulangerie met aussi un soin particulier à redonner aux viennoiseries leur authenticité d'antan. Pour les déjeuners sur le pouce, elle déploie une grande diversité de sandwichs richement garnis et de snacking, et même, depuis peu, des plats à emporter. Déjà éclatante, la gamme de gâteaux devrait quant à elle s'étoffer encore, pour le plus grand plaisir des gourmands des Béalières... Et au-delà !

Richard Gonzales

## EN BREF

### Une carte pour parcourir Meylan à pied

Connaissez-vous les cheminements qui sillonnent la commune ? Ils sont nombreux et permettent de raccourcir un parcours, passer entre deux immeubles, profiter des paysages... Mais aussi, faire La Grande Traverse, qui sillonne Meylan d'Est en Ouest, partir sur les pas de Berlioz... Ils sont pratiques et tellement agréables : à l'ombre, bucoliques, sportifs, dépaysant, sécurisants... Mais pouvoir les emprunter n'est pas toujours évident, tant certains peuvent être cachés. Dans le cadre du Plan marche, la Ville met à disposition une carte qui répertorie les chemins, ainsi que les bancs, fontaines à eau potable et toilettes publiques sur son portail GeoMeylan accessible depuis [meylan.fr](http://meylan.fr).

### Un projet d'urbanisme ? Consultez les fiches !

Savoir quelles démarches faire ou connaître les obligations et règles inhérentes aux constructions ou rénovations n'est pas toujours simple. Alors, pour accompagner au mieux les habitants dans leurs projets, la Ville a édité des fiches pratiques. Cette collection comprend une fiche générale qui récapitule toutes les démarches et d'autres par thème (créer une extension, installer une clôture...) qui apportent précisions et détails. Disponible à l'Hôtel de ville et sur [meylan.fr](http://meylan.fr).

### Horizons réécrit son projet associatif !

Avec plus de 60 ans d'existence, l'association Horizons réécrit régulièrement son projet associatif (une fois tous les 5 ans). Cette « feuille de route » donne les grandes orientations aux actions dans le but de répondre aux besoins des Meylanais en matière de loisirs, jeunesse et culture. 2026 sera consacrée à cette réécriture. Il est prévu de recueillir votre parole sous différentes formes : enquêtes, questionnaires, ateliers participatifs. Un stand dédié à cette réécriture sera organisé lors des Horizonades, samedi 25 avril. Le programme des ateliers est actuellement en construction. Que vous soyez adhérents, Meylanais, enfants, jeunes, parents, personne seule..., vous aurez la parole : à travers cette démarche, il s'agit de construire un projet qui parle au plus grand nombre. N'hésitez pas à rejoindre la commission en vous adressant au secrétariat d'Horizons.

## ASSOCIATIONS

# Le Repair Café a 10 ans !



« On répare tout ce que les gens nous amènent, et plus généralement tout ce que les SAV ne réparent pas. On est un peu l'antichambre de la déchetterie, affirme Michel Dupuis, le coordinateur du Repair Café Meylan. En revanche, on n'est pas là pour faire concurrence à des enseignes dont c'est le métier. C'est pourquoi on ne prend pas en charge les vélos ou les smartphones notamment », poursuit celui qui a succédé à René Gindre à ce poste de coordinateur.

A raison de 25 à 30 interventions par semaine, toute l'année sauf en juillet et août, le Repair Café de Meylan tâche de redonner vie à près de 1 000 objets par an, avec un taux de réussite d'un peu plus de 70 %. Pour Michel Dupuis, le Repair Café présente un triple intérêt : « Grâce à nos réparations, ce sont plusieurs dizaines de tonnes de matériels qui ne sont pas parties à la déchetterie. Ce que l'on dépanne, les gens n'ont pas à le racheter, et cela représente des centaines de milliers d'euros d'économies depuis l'ouverture en 2015. Enfin, ce qui n'est pas racheté permet une économie de matières premières, d'emballages, etc. Le gain est autant écologique qu'économique. » Certains objets réparés peuvent avoir une valeur sentimentale forte : « Je me souviens de ce vieux monsieur qui était venu faire réparer son caméscope, afin de pouvoir revoir les voyages réalisés avec son épouse décédée quelques mois auparavant. »

## Vive l'habitat partagé !



Fin septembre, les Naïfs ont fêté leur 40<sup>e</sup> anniversaire. Situé aux Béalières, cet immeuble de 2 étages est l'un des 4 habitats participatifs de Meylan. Composé de 13 foyers et géré par le bailleur social Pluralis, il a la particularité d'être destiné exclusivement à des locataires en HLM. « Nous avons tous notre propre appartement, mais la surface de chacun avait été réduite de 10 à 12 % à la conception, afin d'aménager des espaces communs », explique Eliane Sausse, l'une des 23 habitantes des Naïfs, où 80 personnes se sont succédées depuis 1985 (dont 4 familles présentes depuis le début). Les habitants disposent ainsi d'une salle de réunion/des fêtes, avec une cuisine attenante, une salle de yoga, une salle de jeux, une buanderie avec machine à laver, sans oublier un petit jardin/potager partagé. « Ce n'est pas une vie en communauté ou une colocation, mais on fait mal de choses ensemble, avec en moyenne une à deux activités par mois, comme de la danse ou de la cuisine. On s'occupe aussi de l'entretien des parties communes. Et on fixe 2 jours obligatoires par an pour faire le grand ménage des salles communes et l'entretien du jardin », explique Eliane Sausse, qui insiste sur la solidarité inhérente à cet habitat partagé, « tout le monde joue le jeu. »

Inauguré en 2015, le Repair Café de Meylan redonne une seconde vie aux cafetières, télévisions, petit électroménager et à des objets qui ont surtout une valeur sentimentale. 28 bénévoles se relaient pour procéder à ces réparations.

## Bientôt un Repair Café textile

Contrairement à un SAV « classique », le client est ici partie prenante de la réparation. « Nous expliquons systématiquement les réparations que nous faisons et donnons aussi des conseils de bonne utilisation du produit réparé. Les gens peuvent se contenter de nous regarder, mais 30 à 40 % mettent la main à la patte. Cette notion de partage est importante à nos yeux. » La réparation n'est pas facturée à proprement parler, mais en cas de réussite, une contribution minimum de 5 euros est demandée : « Elle sert à renouveler notre matériel de réparation et à payer le café et les gâteaux que nous proposons. »

Véritable succès depuis sa création, le Repair Café de Meylan – qui compte aussi proposer un Repair Café Textile à compter du premier trimestre 2026, à un créneau et un endroit restant à définir – est aujourd'hui limité par l'espace au sein du LCR du Granier : « Il nous faudrait plus de place, afin de faire plus et mieux », conclut Michel Dupuis.

→ Pour en savoir plus : permanence chaque mardi de 14 h à 18 h au LCR du Granier, rue des Tisserands (face au 29 bis avenue du Granier) <https://repaircafemeylan.fr>

## Bricolocyclette et POM : un LCR très durable



Vous préférez réparer et/ou emprunter plutôt que d'acheter du neuf ? Vous devriez trouver votre bonheur au LCR (Local Commun Résidentiel), 2 rue Stella Montis. Celui-ci accueille notamment les associations Bricolocyclette et POM. Comme son nom l'indique, la première a vocation à réparer ou entretenir les vélos de tous types (hormis ceux à assistance électrique). « 75 % de nos interventions concernent les freins et dérailleurs », indique Delphine Chartron, la fondatrice de cet atelier vélo participatif. 7 bénévoles se relaient pour effectuer ces réparations et/ou former les cyclistes, contre une participation libre (conseillée de 5 à 15 €), le dernier lundi du mois (sauf en décembre) de 17 h à 19 h. Ce LCR sert aussi de permanence à POM (Prêt d'objets à Meylan), les mardis et jeudis de 18 h à 20 h et samedis de 9 h à 12 h. Une fois adhérent(e) à l'association (cotisation de 22 € par an ou 11 € en tarif solidaire), vous pourrez emprunter les objets du catalogue, qui comporte de nombreux outils de bricolage, de cuisine, des instruments de musique et même des vélos.

La réservation de l'objet se fait en ligne (<https://pom-asso.fr>), avant de le récupérer à une permanence ou de s'organiser directement avec son propriétaire.

# Quartiers

## PORTRAIT

### Elise Carminati Au nom du père

Fille d'Annibal, le fondateur du Judokan Meylan en 1968, Elise Carminati est l'une des deux professeures du club (avec Yves Lavialle). Passionnée de ce sport et des valeurs qu'il véhicule, elle tâche de perpétuer l'héritage familial auprès de ses élèves, petits et grands.

« J'ai vraiment commencé le judo en 1972, à l'âge de six ans. Mais on peut dire que je suis quasiment née ici. Le Judokan Meylan, cela a toujours été pour moi un prolongement de la famille », affirme Elise Carminati. Petite fille « très timide mais aussi très bouge-bouge », le judo a apporté à la fille du fondateur du club meylandais « de l'assurance dans [sa] vie de tous les jours. » Au-delà de la dimension de combat qui s'accordait à son tempérament énergique, celle qui a commencé à enseigner le judo dès l'âge de 16 ans a été profondément marquée par les valeurs de ce sport, que son père avait fait siennes. Il lui a inculquées, comme à Yves Lavialle, lui aussi enseignant de longue date au Judokan Meylan. « Il nous a transmis la passion et le respect. On poursuit son œuvre, en attachant beaucoup d'importance à la bienveillance et au partage. Le judo n'est pas un sport individuel. Sans le partenaire, on n'est rien. Pour apprendre, il faut savoir donner et recevoir, rester humble, ne jamais rien lâcher même si l'on tombe. »



Si le Judokan Meylan a récemment reçu le Label Argent de la part de la Fédération française de judo (le nombre de licenciés et de ceintures noires, la dynamique du club, son investissement dans la formation des arbitres font partie des critères d'attribution), c'est certainement parce qu'Elise Carminati a su accorder la même attention à tous les petits judokas qui sont passés sur les tatamis du dojo des Aiguinards. « Il y en a certains qui sont allés jusqu'à la ceinture noire, sur lesquels je n'aurais pas forcément misé au départ. Cela prouve bien qu'il n'y a jamais rien d'écrit à l'avance, dès lors qu'on donne tout. Le judo, c'est une école de la vie. C'est cela que j'essaie de transmettre. » Décédé il y a maintenant 30 ans, Annibal Carminati serait certainement très fier de sa fille...

**Martin Léger**

→ <http://judokan.meylan.free.fr/>

## NOTRE HISTOIRE

### Une nouvelle caserne de pompiers en 2026



Les travaux de la future caserne de pompiers débuteront en 2026. Un chantier important pour la commune, qui s'apprête à tourner la page d'un bâtiment devenu trop vétuste.

Implantée à Meylan depuis de nombreuses années, la caserne des pompiers est un maillon essentiel du SDIS 38. En effet, les pompiers meylandais appartiennent au Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Isère, créé en 1955 et fort d'un réseau de plus de 100 casernes réparties dans tout le département. Et comme dans de nombreux SDIS en France, les sapeurs-pompiers volontaires y jouent un rôle majeur : ils constituent une part importante des forces opérationnelles, indispensables au bon fonctionnement du service.

En février 2024, le conseil municipal a voté la cession au SDIS 38 du terrain de 2 000 m<sup>2</sup> de l'actuelle caserne. Objectif : permettre la construction d'un bâtiment de 805 m<sup>2</sup>, conçu pour offrir de meilleures conditions de travail aux équipes, pour un coût total de 2 millions d'euros. Cette nouvelle caserne intégrera des matériaux et dispositifs techniques et énergétiques modernes, traduisant la volonté de doter la commune d'infrastructures de secours plus performantes.

## Venez célébrer 2026 !

La désormais traditionnelle cérémonie des vœux se déroulera le vendredi 16 janvier, à partir de 19 heures, au gymnase des Aiguinards. Vous êtes toutes et tous invités !



Le lieu de ce rassemblement de début d'année est symbolique ! En effet, le gymnase a été tout récemment rénové et inauguré en novembre dernier, à l'occasion d'un match de l'Entente Sportive Meylan La Tronche Volley contre Volley Bron Lyon Lumière. Tous les Meylanais sont donc invités à venir non seulement découvrir ce nouveau lieu sportif, mais aussi à célébrer la nouvelle année.

Après le temps des discours du maire et du Conseil municipal des enfants et des

jeunes, place à l'animation musicale, puis au buffet, concocté avec des produits choisis chez les commerçants sédentaires et mon-sédentaires de la commune. Venez nombreux partager ce moment convivial et festif, pour débuter ensemble une année 2026 pleine de joie, de rencontres et de projets partagés à Meylan !

## Piscine des Buclos : mieux répondre aux besoins de tous

Finalisés en mars 2025, les travaux de la piscine des Buclos ont permis de la rendre plus économique et durable, mais aussi d'améliorer l'accueil et le parcours usager, notamment pour les personnes à mobilité réduite. Un comité d'usagers dédié a également été mis en place, afin de réfléchir à des pistes d'amélioration sur des thématiques variées.



Un accueil plus vaste, des vestiaires collectifs flambant neufs avec des casiers modernisés, une zone de déchaussage plus fonctionnelle, un espace d'attente plus convivial pour les non baigneurs ou encore une rénovation de l'entrée avec une optimisation de l'accès PMR : depuis sa réouverture, les usagers de la piscine des Buclos ont découvert un équipement répondant mieux à leurs besoins. Tous les publics ont été pris en compte, dans un souci d'inclusion.

Parmi ces aménagements, un espace est désormais destiné aux personnes

porteuses de handicaps lourds. Une « salle de change », pouvant être fermée à clé pour garantir l'intimité et équipée d'un lit médicalisé et d'unlève-personne, a en effet été installée dans l'infirmerie de la piscine. Elle permet ainsi aux aidants de changer les personnes qu'ils accompagnent dans de bonnes conditions. Une installation qui répond aux attentes d'aidants et d'associations s'occupant de personnes en situation de handicap et qui complète celles et le matériel déjà mis à disposition : 2 cabines de déshabillage et 2 cabines de douche avec accès PMR, 1 rampe d'accès au petit bassin accessible aux fauteuils roulants, et des appareils spécifiques mis à disposition sur demande à l'agent de caisse (2 fauteuils immergables pour adultes, 2 fauteuils « douche » inclinables pour enfants). Toujours dans l'objectif de mieux répondre aux besoins de la population, un comité

des usagers de la piscine des Buclos a vu le jour, à la suite d'ateliers de travail qui se sont déroulés au printemps. Espace de dialogue entre usagers, élus et services de la Ville, il se compose de 40 représentants répartis en 3 collèges : institutionnel (CCAS, établissements scolaires et paramédicaux, etc.) ; associatif (les 5 associations utilisatrices de la piscine) ; grand public (20 représentants). Son rôle ? Formuler des propositions sur des thématiques telles que l'hygiène et l'entretien, les horaires, les tarifs, les aménagements ou encore le calendrier des événements. Après une première réunion de travail fin novembre, 3 autres sont programmées d'ici au printemps, avant un bilan, qui sera dressé au mois de juin.

**Martin Léger**



# Comment s'inscrire ou vérifier son inscription sur les listes électorales ?

**Pour pouvoir voter à Meylan aux élections municipales les 15 et 22 mars 2026 vous devez être inscrit sur les listes électorales de la commune.**

Scannez le QRcode pour connaître les démarches

